

Rue du Page 87, 1050 Bruxelles

Transports en commun

Tramway 81 - arrêt Trinité

Tramway 92 - arrêt Ma Campagne

Tramway 94 - arrêt Bailli

Tramway 97 - arrêt Janson

Bus 54 - arrêt Trinité ou Ma Campagne

Pré-métro 3, 4 & 51 - arrêt Horta

erg.be

BIENVENUE À L'ERG

Depuis sa création en 1972, l'erg se définit comme une école de recherche où l'activation des modes et espaces de production conduit l'étudiant-e à apprendre en faisant.

L'articulation des cours est une zone de convergence suscitant l'inattendu, l'échange, le collectif, la forme hybride, contribuant ainsi à former des artistes-citoyen-nes en relation au monde, bien au-delà de la période de formation. Il ne s'agit pas, ici, d'apporter des certitudes, mais de créer les conditions d'une expérimentation maximale favorisant le positionnement de l'étudiant-e face à son médium, tout en le déconstruisant pour mieux s'en emparer. Et pour le déconstruire il faut le prendre en main.

L'enseignement de l'erg se différencie par l'approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire, garantie par le croisement d'étudiant-es et de professeur-es provenant de différentes disciplines : arts numériques, bande dessinée, cinéma d'animation, communication visuelle & graphique, graphisme, dessin, illustration, installation-performance, peinture, photographie, sculpture, typographie, vidéo dans des ateliers pluridisciplinaires qui les rassemblent par Pôles en Bachelors : art, narration et média. Et au travers des 4 programmes proposés en Master : Pratique de l'art, outils critiques (Art et contextes simultanés), Récits et expérimentation (Narration spéculative), Politique et expérimentation graphiques (Design & politique du multiple / Pratiques artistiques et complexité scientifique).

Les étudiant-es ont aussi l'occasion de se confronter à d'autres pratiques dans les stages réalisés en interne, lors d'ateliers proposés par les enseignant-es avec des invité-es extérieurs et ouverts à plusieurs orientations ou lors de l'usage de différents lieux d'apprentissage (salle de montage vidéo, labo super 8, salle son, print-lab, etc.)

Outils techniques

Les espaces de production, d'action se diversifient. Les premières années sont le moment de l'expérimentation maximale de ces lieux. Expérimenter ce qu'est un atelier: un ordinateur, une table, une scène, une cuisine. Non seulement les cours sont des ateliers multidisciplinaires, mais aussi les lieux de l'école même peuvent le devenir aussi: auditoire, salles de cours spécifiques, cafétéria, lieux d'exposition. La réalisation plastique d'idées, de projets, de commandes, d'actes de communication est un processus qui arrive, qui opère dans sa réalisation même. Il faut passer par là: imaginer, faire, voir, dire. Il faudra accompagner le risque des étudiants-es à explorer les zones situées hors des manuels de toute sorte.

Afin de pouvoir se poser la question des conditions de production, il s'agit d'ouvrir et de comprendre les outils qu'ils et elles ont dans les mains: softwares, pigments, typographies, films, voix, etc. La forme est-elle déterminée par l'Histoire, les compagnies d'informatique, par les limites techniques, par les moyens économiques, par le lieu de travail?

Outils critiques, théoriques

Il faut aussi se poser la question des conditions critiques de production, d'existence du projet : avec quels outils d'analyse fabriquons-nous ? Quelles sont les sources de ces outils ? Qui parle ? À qui ? Dans quel système économique, politique et social ? Dans quelle Histoire ? Il s'agira de soutenir tout au long du cursus une résistance, une désobéissance épistémologique aux normes et codes de l'Histoire. Une pratique artistique articulée sur la possibilité d'une pensée critique situe ses références, ses objets dans un contexte géopolitique. Aucune pratique n'est indépendante de ses lieux, de sa forme donc de sa technique, de son époque, de ses liens avec d'autres artistes, arts et situations.

Outils collectifs

Une attention particulière est portée à ces productions qui peuvent exister selon différents formats parallèlement : performance, vidéo, conférence, publication, graphisme. Ces formes se pratiquent collectivement, en apprenant et en interrogeant chacun-e. Les conditions de production posent la question du travail en groupe. Un groupe nécessaire à l'expérimentation. Comment se développe le travail de l'école, comment travaillent les artistes, les auteurs, les scientifiques? Observer les types de relations qui s'établissent, les protocoles qui se posent et quelle hospitalité est proposée.

Ces priorités éducatives sont travaillées avec l'équipe d'enseignants-es de l'erg conjointement à un programme d'invitations de personnalités issues des champs artistique, scientifique et des sciences humaines, dont la présence au sein de l'école prend la forme de workshops, de séminaires et d'interventions publiques.

L'erg est le lieu des pratiques artistiques, plastiques, graphiques qui entrent dans les zones à risque théoriques et formelles. Un lieu et des pédagogies à définir et redéfinir collectivement. C'est un lieu où l'on peut apprendre de ce qui ne marche pas. Un lieu de recherche donc.

oo

LAURENCE RASSEL

Directrice

WELCOME TO L'ERG

Since its creation in 1972, erg has defined itself as a research school where the activation of modes and spaces of production enables students to learn while developing a practice.

The articulation of the classes aims at forming a zone of convergence favoring the emergence of unexpected occurrences, of modes of exchange and collectiveness, and of hybridized forms, thus contributing to the training of citizen-artists in relation to the world, extending far beyond the curriculum. Here, what matters is not to offer certitudes, but to gather the conditions for a maximal degree of experimentation that pushes the students to position themselves in relation to their medium while de-constructing it for a better appropriation. In order to de-construct a medium, one needs to manipulate it.

The specificity of the erg's teaching method lies in its inter- or trans-disciplinary approach, guaranteed by the way students and teachers interact across various disciplines: video, painting, photography, sculpture, drawing, installation-performance, digital arts, typography, graphic design, visual and graphic communication, illustration, comics, animation. In the Bachelor's program, these interactions take place in pluri-disciplinary workshops organized as clusters: Art, Narration and Media. In the Master's program, four programs are proposed: Art Practice, Critical Tools (Art and Simultaneous Contexts), Narrative and Experimentation (Speculative Narration), Politics and Experimentation in Graphic Design (Editorial Design, erg-edit, Politics of the Multiple / Practices of Graphic Design and Scientific Complexity).

Students also have the opportunity to familiarize themselves with other practices through in-school internships, during workshops organized by the teachers with external guests and open to multiple orientations, or through the use of various learning sites (video editing room, super 8 lab, sound lab, print lab, and so on).

Technical tools

Spaces dedicated to production and action are becoming more diverse. The first years are marked by a maximal degree of experimentation in relation to these spaces. Experimenting the nature of a workshop: a computer, a table, a stage, a kitchen. The multidisciplinary workshops are not confined to the classes, as every space in the school may lend itself to experimentation: the auditorium, specific classrooms, the cafeteria, or the various exhibition spaces. The plastic development of ideas, projects, external commissions, or acts of communication is a process that occurs and operates within its very elaboration. It is a necessary stage: imagining, making, seeing, saying. It matters to accompany the students at they venture in critical territories uncharted by traditional manuals.

In order to address the issue of production conditions, the tools the students manipulate must be explored and understood: software, pigments, typography, film, or voice. Is form determined by history, IT companies, technical limitations, economical means, the workspace?

Critical and theoretical tools

One must also explore the issue of the critical conditions of productions pertaining to the existence of the students' projects: with what analytical tools are we looking at things? What are the sources of these tools? Who is talking? To whom? In what kind of economic, political, and social system? In what kind of history? Throughout the curriculum, the purpose will be to support a form of resistance and epistemological disobedience to the norms and the codes of history. An art practice articulated around the possibility of a critical thought necessarily places its references and its objects within a geopolitical context. Practices cannot be separated from their sites, their forms, and therefore from their techniques, their time, their relations to other artists, art forms and situations.

Collective tools

A specific attention will be given to productions that may have a parallel existence according to various formats: performance, video, lecture, publication, or graphic design. These forms are explored collectively by learning from and questioning the other. The working conditions raise the issue of group work, as the group is a necessary condition for experimentation. This collective work will therefore be central concern for the teaching and administrative team. Such a stance will lead to probe the way the school functions and evolves, as well as the way artists, authors and scientists work. Inviting them to observe the kinds of relations that are developed, the protocols that are established, and the kind of hospitality that is offered.

These educational priorities are elaborated with the erg's team of teachers, together with a program inviting actors from the fields of art, science, and humanities in the form of workshops, seminars, and public interventions.

Erg is a place dedicated to artistic, plastic and graphic practices that venture in theoretically and formally critical zones. It offers spaces and pedagogies to be defined and re-defined collectively. It is a place where one may learn from what does not work - that is, a place dedicated to research.

LAURENCE RASSEL
Director

0.	L'ERG C'EST QUOI ?	17
0.1	LA PLURIDISCIPLINARITÉ	
0.2	THÉORIE ET PRATIQUE	
0.3	RECHERCHE, EXPÉRIMENTATION & PROJET PERSONNEL	
0.4	DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ERG	
1.	BACHELOR PREMIER CYCLE	27
1.1	ARTICULATION DES COURS	
1.2	PREMIER CYCLE, 1 ^{ÈRE} ANNÉE	
1.3	PREMIER CYCLE 2 ^E & 3 ^E ANNÉE	
2.	MASTER DEUXIÈME CYCLE	39
2.1	ARTICULATION DES COURS	
2.2	AGRÉGATION	
2.3	PRATIQUE DE L'ART - OUTILS CRITIQUES	
2.4	RÉCITS & EXPÉRIMENTATION	
2.5	POLITIQUE & EXPÉRIMENTATION GRAPHIQUES	
2.6	ORIENTATIONS	
3.	DOCTORAT TROISIÈME CYCLE	55
3.1	CONTENU DU DOCTORAT	
4.	COMMENT S'INSCRIRE À L'ERG	59
4.1	ADMISSION BACHELOR 1	
4.2	ADMISSION EN COURS D'ÉTUDES, 1 ^{ER} CYCLE	
4.3	ADMISSION EN COURS D'ÉTUDES, 2 ^E CYCLE	
4.4	ERASMUS	
4.5	DROITS D'INSCRIPTION, MINERVAL ANNUEL	
+	ORGANES ÉTUDIANTS	87
*	CONTACTS	98

0.1 LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Les études sont organisées en bachelor autour de trois pôles artistiques - Art, Média et Narration - dans lesquels sont regroupées 13 orientations : arts numériques, bande dessinée, cinéma d'animation, communication visuelle & graphique (Pratiques numériques), graphisme, dessin, illustration, installation-performance, peinture, photographie, sculpture, typographie et vidéo.

Dans chaque pôle, un atelier pluridisciplinaire déploie un enseignement axé sur l'expérimentation favorisant le décroisement des disciplines artistiques et les expériences collectives. Toutes les orientations enseignées à l'erg convergent dans des regroupements plus larges et ne sont donc pas envisagées isolément.

0.2 THÉORIE & PRATIQUE

Les cours théoriques tiennent une place importante dans le cursus. Ils sont considérés comme des pratiques véritablement complémentaires aux ateliers artistiques. Ils permettent d'en interroger plus en profondeur les méthodologies et les propositions personnelles ou collectives, aussi bien que les espaces de médiation ou les formes, envisagés dans leurs perspectives historiques et critiques.

r e
c h
e r c
h e
p e x
p é
r i
m e n
t t i o n a
& p o r
j p e t
p s e r n e
n o l e

0.3 RECHERCHE, EXPÉRIMENTATION & PROJET PERSONNEL

À l'erg, l'accent est mis avant tout sur le projet de l'étudiant-e et l'apprentissage de méthodes capables de répondre à des défis multiples et mutants. Les étudiants-es sont encouragé-es à se forger une personnalité, à prendre position, à inventer en dehors de schémas préétablis. Des expérimentations sont entamées dès les premiers cours de Bac 1 et se développent progressivement en recherches personnelles jusqu'au jury artistique.

0.4 DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ERG

Une épreuve d'admission est obligatoire et nécessaire.

Elle comporte deux parties:

- * Un entretien avec des enseignant-es de cours artistiques de l'orientation choisie et de cours théoriques
- * Une présentation de travaux récents réalisés par le/la candidat-e

L'appréciation porte sur des aptitudes plus que sur des compétences ou des capacités techniques. Elle est donc accessible tou-te-s les candidat-e-s qui envoient au préalable un dossier complet de pré-inscription (voir le chapitre Inscription).

L'ensemble des ateliers et cours artistiques des trois pôles Art, Média et Narration - sont ouverts aux étudiants-es les premiers jours de la rentrée académique, les enseignants-es y présentent les contenus et méthodologies de leurs cours. Les étudiants-es, tout au long de l'année, sont suivis par une équipe d'enseignants-es dans un dialogue multiple.

1.1 ARTICULATION DES COURS

1.1.1 CONSTITUTION DU BACHELOR

- L'ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE
- & LE COURS DE L'ORIENTATION
- & LE COURS DE SOUTIEN À L'ORIENTATION (B1) - STAGE INTERNE (B2&3)
- & LES COURS TECHNIQUES
- & LES COURS THÉORIQUES

P

Ô

L

E

ART

MÉDIA

NARRATION

O R I E N T A T I O N S

Arts Numériques
Dessin
Installation
Performance
Peinture
Photographie
Sculpture
Vidéographie

Communication
visuelle & graphique
Graphisme
Typographie

Bande dessinée
Cinéma d'animation
Illustration
Photographie
Vidéographie

1.1.2 LES PÔLES ARTISTIQUES : ART, NARRATION, MÉDIA

Le pôle est un point de rencontre, de convergence entre plusieurs orientations. C'est un lieu de synergie et de transversalité des savoirs et des pratiques. À l'intérieur de chaque pôle se déploie un atelier pluridisciplinaire spécifique.

1.1.3 AP : ATELIERS PLURIDISCIPLINAIRES

Dès sa création en 1972, l'erg a pris acte du décloisonnement et de la perméabilité des pratiques artistiques contemporaines. Puisqu'aujourd'hui des mots comme globalisation ou transversalité restent au centre des débats, un enseignement limité à une seule orientation ne peut répondre aux constantes mutations des pratiques artistiques contemporaines. La pluridisciplinarité participe à l'enrichissement de ces débats. L'AP est obligatoire, la pédagogie y est axée sur la recherche et l'expérimentation dans le cadre du projet personnel de l'étudiant-e.

1.1.4 LES ORIENTATIONS

L'étudiant-e choisit une orientation parmi les 13 proposées, chacune associée à un pôle. De manière à faciliter et accompagner ce choix, tous les ateliers sont ouverts la première semaine de l'année académique afin que les enseignants-es y présentent les contenus et objectifs du cours.

1.1.5 THÉORIE

Ils poursuivent les mêmes objectifs que l'AP et l'orientation : La fabrication de connaissances théoriques et d'outils critiques nourrissant le projet artistique de l'étudiant-e. L'éventail diversifié des cours travaille aussi bien le champ de l'esthétique et de l'histoire de l'art que celui des questions économique-politiques, et ceci en constante relation avec les sciences exactes et humaines.

1.2 PREMIER CYCLE, 1^{ÈRE} ANNÉE

1.2.1 SOUTIEN À L'ORIENTATION (1 COURS PAR QUADRIMESTRE)

DESSIN

ou DESSIN D'OBSERVATION

ou COULEUR: ESPACE

ou COULEUR: TEMPS

ou INITIATION À LA GRAVURE

ou INITIATION À LA SÉRIGRAPHIE

ou PRATIQUE DU CARNET: TEXTE ET IMAGE

ou RÉCIT DU RÉEL

ou TRAITEMENT DES «TRACES»

ou USTENSILES NUMÉRIQUES I

1.2.2 COURS TECHNIQUES

ÉCRITURE: CRÉATION TEXTUELLE

ou IMAGE NUMÉRIQUE

ou MISE EN PAGE ET PRATIQUE DE L'IMPRESSION

ou STATUT DE L'IMAGE

ou TECHNIQUE FONDAMENTALE: DESSIN

1.2.3 THÉORIE

SÉMIOLOGIE,

PHILOSOPHIE,

LITTÉRATURE,

HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS,

CULTURES NUMÉRIQUES

+1 COURS AU CHOIX PARI :

SCIENCES ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES

ou ANTHROPOLOGIE

ou HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS : MÉDIAS

1.2
PREMIER
CYCLE,
1^{ÈRE} ANNÉE

1.3 PREMIER CYCLE, 2^E & 3^E ANNÉE

1.3.1 STAGE INTERNE

À partir de la seconde année de Bachelor, l'étudiant-e choisit un cours de stage / atelier parmi les 12 autres orientations proposées à l'erg. L'étudiant-e ne peut pas choisir un stage qui serait identique à l'orientation déjà choisie. Les contenus des cours artistiques du stage interne sont similaires à ceux du soutien à l'orientation mais adaptés à 3h / semaine. Par conséquent, l'investissement demandé et les types d'exercices peuvent différer.

À CHOISIR PARMIS LES ORIENTATIONS (AUTRE QUE CELLE DÉJÀ CHOISIE) OU PARMIS LES ATELIERS:

SÉRIGRAPHIE

ou GRAVURE SUR MÉTAL

ou GRAVURE SUR BOIS

ou DESSIN MODÈLE VIVANT

1.3.2 COURS TECHNIQUES (1 COURS PAR AN)

2^E ANNÉE

DESSIN

ou COULEUR: ANALYSE ET PRATIQUES CONTEXTUELLES

ou CINÉMA-VIDÉO

ou PROGRAMMATION NUMÉRIQUE I

ou SON

3^E ANNÉE

CINÉMA-VIDÉO

ou OUTILS ET PRATIQUES AUDIOVISUELS

ou SON

ou PROGRAMMATION NUMÉRIQUE II

1.3
PREMIER
CYCLE,
2^E & 3^E
ANNÉE

1.3.3 THÉORIE

2^E ANNÉE

IMAGE

HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

ACTUALITÉ CULTURELLE ET LECTURE DE L'ART: MODERNITÉ

+2 COURS AU CHOIX PARMIS:

HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS

&/ou ANTHROPOLOGIE

&/ou PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

&/ou HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS: MÉDIAS

3^E ANNÉE

HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS :
ARTS NON EUROPÉENS
ACTUALITÉ ET LECTURE DE L'ART
PHILOSOPHIE ESTHÉTIQUE

+2 COURS AU CHOIX PARMIS :

HISTOIRE ET ACTUALITÉ DES ARTS :
LES AVANT-GARDES AU XX^E SIÈCLE
&/ou PSYCHANALYSE
&/ou THÉORIE DE LA COMMUNICATION

1.3
PREMIER
CYCLE,
2^E & 3^E
ANNÉE

2.1 ARTICULATION DES COURS

2.1.1 MASTER À FINALITÉ SPÉCIALISÉE

- L'ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE
- & LE COURS DE L'ORIENTATION
- & LES STAGES INTERNES ET EXTERNES
- & LE MÉMOIRE (AVEC DÉFENSE ORALE)
- & LES COURS THÉORIQUES COMMUNS À TOUS LES MASTERS
ET CEUX SPÉCIFIQUES AU MASTER CHOISI

2.1.2 MASTER À FINALITÉ APPROFONDIE

2.1
ARTICULATION
DES COURS

- L'ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE
- & LE COURS DE L'ORIENTATION
- & LES STAGES INTERNES ET EXTERNES
- & LE MÉMOIRE (AVEC DÉFENSE ORALE)
- & LES COURS THÉORIQUES COMMUNS À TOUS LES MASTERS
ET CEUX SPÉCIFIQUES AU MASTER CHOISI
(À L'ERG ET À L'UNIVERSITÉ)

L'étudiant-e mène un travail de recherche avec des enseignants-es plasticiens-nes et théoriciens-nes, artistes et chercheurs-ses. Le diplôme peut donner un accès au doctorat en «Art et sciences de l'art» (École doctorale 20). Le Master à finalité approfondie est organisé en collaboration avec l'UCL (Université Catholique de Louvain-la-Neuve) et l'ULB (Université Libre de Bruxelles).

2.1.3 MASTER À FINALITÉ DIDACTIQUE

- L'ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE
- & LE COURS DE L'ORIENTATION
- & LES STAGES INTERNES ET EXTERNES
- & LE MÉMOIRE (AVEC DÉFENSE ORALE)
- & LES COURS THÉORIQUES COMMUNS À TOUS LES MASTERS
ET CEUX SPÉCIFIQUES AU MASTER CHOISI
(À L'ERG ET AU MODULE AGRÉGATION)

La pédagogie dispose d'une histoire, de spécialistes, de praticiens-es qui ont mis en place des concepts, ont participé à son évolution et continuent de faire de la pédagogie une pratique dynamique. La place qu'occupent les disciplines artistiques au sein des grands courants de pensée, l'intégration des concepts récents liés aux débats actuels et à la recherche constituent des objets d'étude indispensables à ce type d'enseignement. C'est pourquoi une partie de la formation se concentre sur les connaissances socio-culturelles, psychologiques et socio-affectives.

Ces études spécifiques doivent permettre aux étudiants-es une réflexion sur la notion de transmission (séminaires interdisciplinaires, transposition didactique et formation pédagogique intégrée) et une connaissance des pratiques pédagogiques diversifiées (fiches de lectures de livres pédagogiques, apprentissages et pratiques élaborées, etc.). La formation consiste aussi à réfléchir à partir d'outils de recherche et d'expression (écrite et orale) à la meilleure manière d'articuler un savoir, puis de le mettre en pratique à travers des stages d'observation et des stages actifs les connaissances nouvellement acquises.

| 2.2 AGRÉGATION |

Agrégation pour l'enseignement secondaire supérieur (AESS) : formation pédagogique en 30 crédits (en horaire décalé).

Formation organisée avec l'ESA St-Luc et donnant lieu au diplôme de l'AESS (agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace). Le module Agrégation comporte 325 heures de cours. Ces heures ne comprennent pas les temps de préparation, d'étude, de recherche. Il constitue un module séparé, à horaire décalé (certains soirs et samedis). Il s'agit de former les futurs enseignants-es: en leur fournissant des outils pédagogiques adaptés à l'enseignement artistique, en leur apprenant à exercer leur jugement, en les préparant à travailler avec des enseignants-es des écoles secondaires, en développant leur capacité à établir des liens avec d'autres matières, des faits de société et d'actualité, etc. Pour ce faire, l'étudiant-e suit des stages d'observation et des stages actifs.

M A S T E R S

PRATIQUE DE L'ART - OUTILS CRITIQUES 	RÉCITS & EXPÉRIMENTATION 	POLITIQUE & EXPERIMENTATION GRAPHIQUES
A T E L I E R ART & CONTEXTES SIMULTANÉS 	P L U R I D NARRATION SPÉCULATIVE 	I S C I P L I N A I R E DESIGN & POLITIQUE DU MULTIPLE PRATIQUE ARTISTIQUE & COMPLÉXITÉ SCIENTIFIQUE

| 2.3 PRATIQUE DE L'ART - OUTILS CRITIQUES |

2.3.1 CONTENU DU MASTER

Ce Master entend questionner la pratique de l'art à l'heure de l'éclatement et de la simultanéité des contextes et des références. L'artiste a la possibilité d'inventer et de questionner les conditions d'émergence de sa propre pratique. Ce Master s'adresse à des étudiants-es engagés dans une pratique artistique personnelle et désireux de l'approfondir en développant une réflexion sur les enjeux et les contextes de l'art.

2.3.2 AP : ART & CONTEXTES SIMULTANÉS

Le cours d'atelier pluridisciplinaire organise un suivi régulier et approfondi du travail des étudiant-e-s ainsi que des séances d'écriture et de prise de parole ou des sessions de mise en espace en relation avec ce travail. Ces activités doivent amener l'étudiant-e à cerner davantage les enjeux de sa propre pratique, à développer des outils critiques et à lui permettre de positionner sa pratique dans des contextes hétérogènes. A ces activités s'ajoutent des visites de lieux d'exposition, des conférences, des rencontres avec des acteurs du monde de l'art, des débats. L'atelier pluridisciplinaire se charge de l'organisation du jury extérieur de fin d'études et prépare activement les étudiant-e-s à passer cette épreuve.

| 2.4 RÉCITS ET EXPÉRIMENTATION |

2.4.1 CONTENU DU MASTER

Ce Master se consacre à la recherche, à l'instauration et à la production de récits qui racontent et transforment le monde, récits comme forces propositionnelles, récits créateurs d'univers induisant de nouveaux rapports au monde. Ce Master amène progressivement chaque étudiant-e à développer et à mettre en forme une pratique narrative originale et personnelle, mais également à travailler à sa finalisation et à sa diffusion à l'extérieur de l'école.

2.4.2 AP : NARRATION SPÉCULATIVE

Le lieu privilégié de ces questionnements est l'AP. Cet atelier est un espace de production et de rencontre basé sur une dynamique d'échange et de mise en commun, de cours spécifiques d'analyse des formes contemporaines de narration, de pratiques qui font échos, qui confrontent et qui prolongent les productions de chacun. C'est également le lieu de l'articulation et de la formulation de l'univers singulier de chaque étudiant-e, le lieu où les productions sont mises à l'épreuve de l'axe spécifique de recherche, articulé autour de la notion de spéculation. L'AP accueille ainsi tout au long de l'année un séminaire autour de cette notion et met en place des collaborations avec des institutions socio-culturelles (Sciences Po, la Monnaie, BNA/BBOT, Oxfam, etc.) visant à une diffusion dans l'espace public à travers des éditions, expositions, etc.

2.5 POLITIQUES & EXPÉRIMENTATIONS GRAPHIQUES

CE MASTER PROPOSE DEUX PROGRAMMES DIFFÉRENTS:
DESIGN & POLITIQUE DU MULTIPLE
& PRATIQUE ARTISTIQUE & COMPLEXITÉ SCIENTIFIQUE

2.5.1 DESIGN & POLITIQUE DU MULTIPLE

Le master Design et Politique du Multiple ouvre un champ d'études sur la recherche en et par la pratique du design. Ce master engage les étudiant-e-s dans le développement d'un projet personnel à partir d'une hypothèse de travail soutenue d'un point de vue critique. Il implique de considérer la responsabilité du-de la designer dans la construction des discours, des images, des savoirs et, par ce biais, de mesurer son rôle actif dans le découpage des structures culturelles, sociales et politiques de notre monde

2.5.2 AP: DESIGN & POLITIQUE DU MULTIPLE

Le master croise les apports du design, de l'art, à ceux, théoriques, de la philosophie des sciences, des études culturelles, féministes et postcoloniales. Les étudiant-e-s sont amené-e-s à explorer les rapports de domination dans les processus de transmission des récits historiques et de construction de mémoires collectives.

2.5.3 PRATIQUES ARTISTIQUES & COMPLEXITÉ SCIENTIFIQUE

L'Atelier encadre le parcours singulier d'un travail dont l'étudiant-e (ou un collectif d'étudiant-e-s) prend l'initiative de manière autonome. On y définit les objectifs au fur et à mesure, énonce les critères des processus et les enjeux, analyse le cadre référentiel, le contexte politique, historique, artistique, etc. La recherche dans l'atelier est, de préférence, connectée au mémoire théorique. Les étudiant-e-s peuvent s'intéresser à des questions formelles, de recherche visuelle ou plastique.

2.5.4 AP : PRATIQUES ARTISTIQUES & COMPLEXITÉ SCIENTIFIQUE

Les pratiques peuvent s'inscrire dans un registre introspectif, voire intime, aussi bien que communautaire et sociétal; adopter le point de vue documentaire ou fictionnel; se servir de méthodes empiriques ou théoriques... Il s'agit, souvent, d'un peu de tout cela à la fois. Toutes les pratiques des champs de l'art, de la narration, de la communication... sont bienvenues. Le travail est suivi de l'ébauche, en Master 1, jusqu'à sa finalisation (ou à une finalisation), lors du jury extérieur de fin d'études, en Master 2 qui se déroule sous forme d'exposition publique.

| 2.6 CHOISIR UNE ORIENTATION |

Le master se construit selon deux arborescences à choisir :

Choix 1

1. Une orientation (mentionnée sur le diplôme)

Arts numériques, Bande dessinée, Cinéma d'animation, Communication visuelle & graphique, Graphisme, Dessin, Illustration, Installation / Performance, Peinture, Photographie, Sculpture, Typographie, Vidéographie.

2. Un atelier pluridisciplinaire

Pratique de l'art, outils critiques

Récits & expérimentations

Design & politique du multiple

Pratiques artistiques & complexité scientifique

3. Un stage à choisir parmi les 12 autres orientations + Sérigraphie, Gravure bois, Gravure métal.

2.6
CHOISIR
UNE
ORIENTATION

Choix 2

1. Une orientation (mentionnée sur le diplôme)

Pratique de l'art, outils critiques

Récits & expérimentations

Design & politique du multiple

Pratiques artistiques & complexité scientifique

2. Un soutien à l'orientation

Arts numériques, Bande dessinée, Cinéma d'animation, Communication visuelle & graphique, Graphisme, Dessin, Illustration, Installation / Performance, Peinture, Photographie, Sculpture, Typographie, Vidéographie.

3. Un stage à choisir parmi les 12 autres soutiens à l'orientation + Sérigraphie, Gravure bois, Gravure métal.

| 3.1 CONTENU DU DOCTORAT |

Plaçant la recherche au cœur de son programme, l'erg propose une formation de troisième cycle au sein de l'École doctorale 20 «Art et sciences de l'art» en partenariat avec les Universités et les Écoles Supérieures des Arts belges francophones (ESA).

Son programme consiste en l'élaboration et la présentation d'un travail artistique et théorique conduit en étroite corrélation. Le but du doctorat en «Art et sciences de l'art» est de mener en parallèle une démarche de haut niveau dans le domaine des arts et un travail de recherche théorique, débouchant sur une thèse.

La thèse de doctorat en «Art et sciences de l'art» se compose d'une partie artistique

- * l'élaboration et la présentation d'une œuvre nourrie de la recherche théorique

& d'une partie théorique écrite

- * un travail de recherche original, proposant une réflexion et un approfondissement critiques

3.1
CONTENU
DU DOCTORAT

en interaction avec le travail artistique des doctorant-es ; l'ensemble étant examiné et évalué comme un tout. La formation dispensée offre un cadre spécifique aux recherches et à la pratique de chaque doctorant-e procurant, d'une part, de quoi affiner des outils théoriques et méthodologiques dans des séminaires et autres activités universitaires spécialisées ; et d'autre part, les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la réalisation artistique partie intégrante du doctorat. Les recherches s'y inscrivent dans une dynamique interdisciplinaire, en ce qui concerne la rencontre des disciplines tant artistiques qu'universitaires. L'école favorise les synergies entre les différents types de recherches personnelles des doctorants et la mise en dialogue des problématiques propres et communes aux différents médias artistiques.

Tout titulaire d'un master à finalité approfondie d'une ESA ou d'un diplôme jugé équivalent peut s'inscrire à la formation doctorale et aux études menant au doctorat dans une Université de la Communauté française de Belgique en partenariat avec une ESA. Le candidat-e doit rédiger un projet de thèse et le faire approuver par deux personnalités qu'il estime susceptibles de diriger son travail. Il-elle choisit l'une parmi les membres du personnel académique de l'Université, porteurs d'un titre de docteur obtenu après la soutenance d'une thèse, faisant partie de l'École doctorale - le promoteur - et l'autre parmi les enseignants-es de l'ESA - le co-promoteur. Celle-ci décide des modalités d'utilisation de certaines de ses infrastructures pour l'élaboration du travail artistique des doctorants-es. Tous renseignements sur le site de l'École doctorale 20 :

www.artetsciencesdelart.frs-fnrs.be

| 4.1 ADMISSION BACHELOR 1 |

Attention, les pré-inscriptions aux épreuves d'admission sont obligatoires, accessibles uniquement en ligne via le formulaire électronique (www.preinscriptions.erg.be/) à compléter durant les premiers jours du mois de mai.

Les documents administratifs indispensables à la pré-inscription en ligne (voir liste ci-dessous) sont à envoyer scannés via le formulaire électronique.

Une confirmation sera envoyée par mail dès que nous serons en possession du dossier complet; elle reprend l'organisation détaillée des épreuves et vous donne les informations nécessaires pour la remise des documents originaux avant le début de l'année académique.

4.1.1 DOCUMENTS REQUIS : PRÉ-INSCRIPTION BAC 1

Pour les étudiants-es diplômés en Belgique :

- * Copie certifiée conforme du CESS⁽¹⁾ homologué ou Formule Provisoire du CESS originale (pas de copie conforme) pour les étudiants-es diplômés l'année précédent l'inscription à l'erg.
- * Composition de ménage récente et originale (uniquement pour les étudiants-es étrangers-ères résidant en Belgique depuis plus de 5 ans).
- * Bilan de santé original (uniquement pour les étudiants-es ayant déjà entrepris des études supérieures en Belgique).

Pour les étudiants diplômés à l'étranger :

- * Copie certifiée conforme du diplôme homologué de fin d'études secondaires (ex: baccalauréat en France) accompagnée de la copie conforme du Relevé de notes ou pour les étudiants-es diplômés l'année précédent l'inscription à l'erg, uniquement la copie conforme du Relevé de notes.

⁽¹⁾ CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

- * Décision d'équivalence de ce diplôme ou preuve de dépôt de la demande d'équivalence au Service des Équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

/!\ ATTENTION / ÉQUIVALENCE DIPLÔME /!\

Pour les étudiant-e-s diplômé-e-s à l'étranger, il est indispensable d'envoyer avant le 15/07 par courrier recommandé le dossier complet de demande d'équivalence du diplôme au Ministère - Service des Équivalences (DGEO - rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles). À défaut d'avoir introduit cette demande pour cette date, le-a candidat-e dispose d'un délai de 5 jours ouvrables, après la date de notification de la réussite de l'épreuve d'admission, pour introduire sa demande d'équivalence accompagnée de la preuve de réussite de l'épreuve d'admission.

Pour tous renseignements concernant cette procédure, référez-vous aux indications de l'autorité compétente : www.equivalences.cfwb.be.

Pour les étudiants-es de nationalité étrangère à l'Union européenne et non assimilés-ées, la demande de carte de séjour doit être introduite avant le 31/10 de l'année d'inscription à l'erg.

Pour tou-te-s les étudiant-e-s diplômé-e-s

- * Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto / verso ou passeport).
- * Extrait d'acte de naissance original.
- * 2 photos d'identité récentes.
- * Attestations originales justifiant les activités (études⁽²⁾, travail⁽³⁾, etc.) de toutes les années postérieures à l'obtention du diplôme du secondaire (si plus de 5 ans, des 5 dernières années) compléter la fiche des activités antérieures; si année sabbatique: document des allocations familiales (arrêt des études), du chômage⁽³⁾, etc.; si voyage: billets d'avion, de train, etc.; déclaration sur l'honneur signée par l'étudiant-e et ses annexes.
- * Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission: 100€ (non remboursables) sur le compte: IBAN BE37 3100 1908 3828 - BIC BBRU BEBB, au nom de: Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, rue d'Irlande 57 - 1060 Bruxelles.
- * Attestation d'acquiescement de toute créance vis-à-vis de l'établissement d'enseignement supérieur précédent (Belgique)

4.1
ADMISSION
BACHELOR

- (2) Attestations d'études antérieures : signature des responsables des établissements, cachets officiels et résultats.
- (3) Travail : contrats de travail mentionnant le régime horaire, attestation d'occupation de l'employeur, fiches de paie, etc.
Chômage : attestation de « non délivrance de dispense de pointage pour reprise d'études ».

4.1.2 ÉPREUVE D'ADMISSION BACHELOR 1

Informations précises pour l'année en cours disponibles sur le site de l'erg, dans l'onglet informations.

Fin août / Début septembre

L'épreuve est accessible à des candidats-es sans formation artistique particulière. Elle se déroulera sur 3 jours consécutifs durant lesquels les candidats-es participeront à différents ateliers. Un entretien individuel est prévu pour chaque candidat-e. L'appréciation ne porte pas sur des acquis techniques, mais sur des aptitudes.

Affichage des résultats de l'épreuve d'admission pour les Bachelor 1
Début septembre

Accueil des nouveaux inscrits et Rentrée académique
Mi-septembre

4.1
ADMISSION
BACHELOR 1

4.2 ADMISSION EN COURS D'ÉTUDES PREMIER CYCLE

4.2.1 DOCUMENTS REQUIS

Le dossier de préinscription pour une demande d'admission en cours d'études doit être complété et envoyé par mail ou déposé au plus tard à la mi-août de l'année d'inscription à l'erg au secrétariat étudiants, à l'attention de :

Patrizia Tripoli
Secrétariat Étudiants
erg
87, Rue du Page
B - 1050 Bruxelles
e-mail : *aec-vae@erg.be*

Le dossier de pré-inscription doit impérativement contenir le formulaire de demande d'admission complété et la grille de cours comparative complétée, accompagnés de tous les documents suivants :

Pour les étudiants-e-s diplômé-e-s en Belgique

- * Copie certifiée conforme du CESS⁽¹⁾ homologué.

Pour les étudiants-e-s diplômé-e-s à l'étranger

- * Copie certifiée conforme du diplôme homologué de fin d'études secondaires (ex : baccalauréat en France) accompagnée de la copie conforme du relevé de notes.

* Décision d'équivalence de ce diplôme ou la preuve de dépôt de la demande d'équivalence au service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour tous renseignements concernant cette procédure, référez-vous aux indications de l'autorité compétente : www.equivalences.cfwb.be

EN COURS
D'ÉTUDES
PREMIER
CYCLE

⁽¹⁾ CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Pour tous les étudiants-e-s diplômé-e-s

- * Copie certifiée conforme des diplômes d'enseignement supérieur obtenus et les relevés de notes de l'ensemble du cursus.
- * Programmes des cours (descriptifs détaillés des cours : contenu, crédits-ECTS, volume horaire) certifiés exacts par l'établissement scolaire.
- * Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto / verso ou passeport).
- * Extrait d'acte de naissance original.
- * 2 photos d'identité récentes.
- * Attestations originales justifiant les activités (études⁽²⁾, travail⁽³⁾, etc.) de toutes les années postérieures à l'obtention du diplôme du secondaire (si plus de 5 ans, des 5 dernières années), compléter la fiche des activités antérieures ; si année sabbatique : document des allocations familiales (arrêt des études), du chômage⁽⁴⁾, etc. ; si voyage : billets d'avion, de train, etc. ; Ce n'est qu'à défaut de documents probants que l'étudiant doit produire une déclaration sur l'honneur manuscrite, qui portera sur les raisons de l'impossibilité de fournir des documents probants. Cette déclaration sera argumentée, détaillée, datée et signée par l'étudiant-e.

- * Composition de famille récente et originale (uniquement pour les étudiants-es étrangers-ères résidant en Belgique depuis plus de 5 ans).
- * Bilan de santé original (uniquement pour les étudiants ayant déjà entrepris des études supérieures en Belgique).
- * Attestation d'acquiescement de toute créance délivrée par l'école supérieure précédente (Belgique).
- * Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission: 100€ (non remboursable) sur le compte: IBAN BE37 3100 1908 3828 - BIC BBRU BEBB, au nom de: Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, 57 rue d'Irlande 1050 Bruxelles.

- (2) Attestations d'études antérieures: signature des responsables des établissements, cachets officiels et résultats.
- (3) Travail: contrats de travail mentionnant le régime horaire, attestation d'occupation de l'employeur, fiches de paie, etc.
- (4) Chômage: attestation de «non délivrance de dispense de pointage pour reprise d'études».

Pour être analysé et validé, ce dossier de candidature devra être :

- * Soit scanné sous forme d'un fichier PDF multipages unique ou de plusieurs fichiers PDF dans un seul fichier ZIP et envoyé par e-mail à : *aec-vae@erg.be*
- * Soit imprimé (papier A4) et déposé au secrétariat étudiants de l'erg.

Le dossier doit parvenir à l'erg au plus tard à la mi-août de l'année d'inscription. Horaires d'ouverture du secrétariat étudiants, admission en cours d'études :

- * lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h30 et de 14h à 16h
- * mercredi de 10h à 13h

UNE FOIS VOTRE INSCRIPTION VALIDÉE, TOUS LES DOCUMENTS ORIGINAUX DEVRONT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DÉPOSÉS AU SECRÉTARIAT ÉTUDIANTS DE L'ERG AVANT LA RENTRÉE ACADÉMIQUE AU PLUS TARD LE 15/09 DE L'ANNÉE EN COURS.

Dates de pré-inscription

Durant la première moitié du mois de mai.

L'erg est fermée chaque année du 15/07 au 15/08.

4.2.2 ÉPREUVE D'ADMISSION

4.2
ADMISSION
EN COURS
D'ÉTUDES
PREMIER
CYCLE

Informations précises pour l'année en cours disponibles sur le site de l'erg, dans l'onglet informations.
(sur rendez-vous individuel)

L'épreuve d'admission comporte deux parties :

- * Un entretien avec des enseignants-es d'atelier et de cours théoriques
- * Présentation de travaux récents réalisés par le-a candidat-e

Affichage des résultats de l'épreuve d'admission en cours d'études
Début septembre

Accueil Bachelor et rentrée académique
Mi-septembre

4.3 ADMISSION EN COURS D'ÉTUDES 2^E CYCLE

4.3.1 DOCUMENTS REQUIS

Le dossier de préinscription pour une demande d'admission en cours d'études doit être complété et envoyé par mail ou déposé au plus tard à la mi-août de l'année d'inscription à l'erg au secrétariat étudiants, à l'attention de :

Patrizia Tripoli
Secrétariat Étudiants
erg
87, Rue du Page
B - 1050 Bruxelles
e-mail: *aec-vae@erg.be*

Le dossier de pré-inscription doit impérativement contenir le formulaire de demande d'admission complété et la grille de cours comparative complétée, accompagnés de tous les documents suivants :

Pour les étudiants-es diplômés en Belgique

- * Copie certifiée conforme du CESS⁽¹⁾ homologué.

Pour les étudiants-es diplômés à l'étranger

- * Copie certifiée conforme du diplôme homologué de fin d'études secondaires (ex : baccalauréat en France) accompagnée de la copie conforme du Relevé de notes.

4.3
ADMISSION
EN COURS
D'ÉTUDES
DEUXIÈME
CYCLE

⁽¹⁾CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Pour tous les étudiants-es diplômés-ées

- * Copies certifiées conformes des diplômes d'enseignement supérieur obtenus et les relevés de notes de l'ensemble du cursus.
- * Programmes des cours (descriptifs détaillés des cours : contenu, crédits-ECTS, volume horaire) certifiés exacts par l'établissement scolaire.
- * Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto / verso ou passeport).
- * Extrait d'acte de naissance original.
- * 2 photos d'identité récentes.
- * Attestations originales justifiant les activités (études⁽²⁾, travail⁽³⁾, etc.) de toutes les années postérieures à l'obtention du diplôme du secondaire (si plus de 5 ans, des 5 dernières années), compléter la fiche des activités antérieures ; si année sabbatique : document des allocations familiales (arrêt des études), du chômage⁽⁴⁾, etc. ; si voyage : billets d'avion, de train, etc. ; Ce n'est qu'à défaut de documents probants que l'étudiant-e doit produire une déclaration sur l'honneur manuscrite, qui portera sur les raisons de l'impossibilité de fournir des documents probants. Cette déclaration sera argumentée, détaillée, datée et signée par l'étudiant-e.

Composition de ménage récente et originale (uniquement pour les étudiants-es étrangers-ères résidants-es en Belgique depuis plus de 5 ans)

- * Bilan de santé original (uniquement pour les étudiants-es ayant déjà entrepris des études supérieures en Belgique).
- * Attestation d'acquittement de toute créance délivrée par l'école supérieure précédente (Belgique).
- * Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission: 100€ (non remboursable) sur le compte: IBAN BE37 3100 1908 3828 - BIC BBRU BEBB, au nom de: Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, 57 rue d'Irlande - 1060 Bruxelles.

(2) Attestations d'études antérieures: signature des responsables des établissements, cachets officiels et résultats.

(3) Travail: contrats de travail mentionnant le régime horaire, attestation d'occupation de l'employeur, fiches de paie, etc.

(4) Chômage: attestation de «non délivrance de dispense de pointage pour reprise d'études».

Pour être analysé et validé, ce dossier de candidature devra être :

- * Soit scanné sous forme d'un fichier PDF multipages unique ou de plusieurs fichiers PDF dans un seul fichier ZIP et envoyé par e-mail à : *aec-vae@erg.be*
- * Soit imprimé (papier A4) et déposé au secrétariat étudiants de l'erg.

Le dossier doit parvenir à l'erg au plus tard à la mi-août de l'année d'inscription à l'erg. Horaires d'ouverture du secrétariat étudiants, admission en cours d'études :

- * lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h30 et de 14h à 16h
- * mercredi de 10h à 13h

UNE FOIS VOTRE INSCRIPTION VALIDÉE, TOUS LES DOCUMENTS ORIGINAUX DEVRONT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DÉPOSÉS AU SECRÉTARIAT ÉTUDIANTS DE L'ERG AVANT LA RENTRÉE ACADÉMIQUE AU PLUS TARD LE 15/09 DE L'ANNÉE D'INSCRIPTION.

Dates de pré-inscription

Durant la première moitié du mois de mai.

L'erg est fermée chaque année du 15/07 au 15/08.

4.3.2 ÉPREUVE D'ADMISSION

4.3
ADMISSION
EN COURS
D'ÉTUDES
DEUXIÈME
CYCLE

Informations précises pour l'année en cours disponibles sur le site de l'erg, dans l'onglet informations.

Première semaine de septembre (sur rendez-vous individuel)

L'épreuve d'admission comporte deux parties :

- * Un entretien avec des enseignants-es d'atelier et de cours théoriques
- * Présentation de travaux récents réalisés par le-a candidat-e

Affichage des résultats de l'épreuve d'admission en cours d'études

Première semaine de septembre

Accueil Master et rentrée académique

Mi-septembre

4.3 ERASMUS

L'erg a établi depuis plusieurs années une série de partenariats avec des écoles en Europe et dans le monde.

Elle propose également à ses étudiants-es et enseignants-es de participer au programme de mobilité européen Erasmus+.

Ces échanges bilatéraux permettent aux étudiants-es d'élargir leurs pratiques artistiques tout en poursuivant leur cursus scolaire. Ils contribuent à positionner l'école comme établissement phare d'enseignement et de recherche artistique en Europe et à mettre sur pied et valoriser des projets aptes à conforter la reconnaissance de l'erg en tant que laboratoire de recherche artistique.

| 4.3 ERASMUS |

For several years, erg has organized a series of partnerships with various schools in Europe and in the rest of the world. The school also offers opportunities to its students and its teachers to take part to the European mobility program Erasmus+. Bilateral exchanges and the Erasmus+ program allow students to expand their artistic knowledge in Europe, and build and develop projects likely to reinforce erg's reputation as laboratory for artistic research. Erasmus+ gives the students (of all levels, including Doctorate, but except the first year of higher education) the opportunity to study at erg for a 3 to 12-month period within the framework of the agreements made between the institutions.

Partenaires / Partnerships

Albanie / Albania

Epoka University

Allemagne / Germany

Akademie der Bildenden Künste
München

& Braunschweig University of Art

& HFG Staatliche Hochschule für
Gestaltung Karlsruhe - Faculty
of Communication Design

& Hochschule für Bildende Künste
Hamburg

& Merz Akademie - Stuttgart

& Weissenhof Kunsthochschule
Berlin

Autriche / Austria

University of Applied Arts of
Vienna, Master Art & Science

Belgique / Belgium

LUCA, School of Arts

Brésil / Brazil

Universidade Federal de
Minas Gerais

Canada

University of Concordia
& UQAM

Chili / Chile

Pontificia Universidad
Católica de Valparaíso

Danemark / Denmark

The Royal Danish Academy
of Fine Arts, Schools of
Visual Art

Espagne / Spain

- Universidad del Pais Vasco -
Facultad de Bellas Artes
- & Universidad Politécnica de
Valencia- Facultad de Bellas
Artes San Carlos

Finlande / Finland

- Aalto University School of
Arts, Design and Architecture
- & Uniarts

France

- École de Communication
Visuelle (ECV)
- & Ecole supérieure d'art & de
design Marseille-Méditerranée
- & École d'enseignement supérieur
d'art de Bordeaux
- & École européenne supérieure de
l'image, Angoulême et Poitiers

- & École européenne supérieure
d'art de Bretagne
- & École nationale supérieure des
arts décoratifs
- & École nationale supérieure
d'art de Dijon
- & École nationale supérieure des
beaux-arts de Lyon
- & École nationale supérieure
d'arts de Nancy
- & École nationale supérieure
d'arts de Paris Cergy
- & École supérieure d'art et
design, Grenoble / Valence
- & École supérieure des beaux-
arts, Tours / Angers / Le Mans
- & Haute école des arts du Rhin
(HEAR)
- & Institut supérieur des beaux-
arts, Besançon
- & Villa Arson

Hong Kong

Hong Kong Design Institute

Hongrie / Hungary

Moholy-Nagy University of Art
and Design Budapest

Island / Iceland

Iceland Academy of the Arts,
Department of Design
& Architecture

Italie / Italy

Accademia di Belle Arti
dell'Aquila

& Accademia di Belle Arti,
Bologna

& Accademia di Belle Arti di
Brera, Milano

& ISIA Urbino

& NABA Milano

& Rome University of Fine Arts

Lituanie / Lithuania

Vilnius Academy of Arts

Mexique / Mexico

Escuela Nacional de Pintura,
Escultura y Grabado
«La Esmeralda»

Monaco

Pavillon Bosio, École
Supérieure d'Arts Plastiques
de la Ville de Monaco

Norvège / Norway

Trondheim Academy of Fine Art

Pays-Bas / Netherlands

Koninklijke Academie van
Beeldende Kunsten

Portugal

Universidade de Lisboa,
Faculdade de Belas Artes

République Tchèque /

Czech Republic

Brno University of Technology

Suède / Sweden

Malmö Art Academy, Lund
University

Suisse / Switzerland

Bern University of Applied
Sciences
& HEAD Genève
& Edhea

4.5 DROITS D'INSCRIPTION, MINERVAL

Sous réserve de modifications

Étudiants-es finançables de l'UE et assimilés-ées
Montants des droits d'inscription «classiques»

Normal

Bachelor 1, Bachelor 2, Master 1	873 €
Bachelor 3, Master 2	924 €

*Condition modeste**

(soumis à conditions)	374 €
-----------------------	-------

*Boursier-ères**

(soumis à conditions)	0 €
-----------------------	-----

* Uniquement possible pour les étudiants-e-s résident-e-s en Belgique depuis 5 ans.

*Étudiants-es étrangers-ères hors UE et non assimilés-ées**

Montants des droits d'inscription «spécifiques» (à ajouter aux droits d'inscriptions «classiques») :

Bachelor 1 & 2	4.5 DROITS D'INSCRIPTION MINERVAL	1.487 (+873) = 2.360 €
Bachelor 3		1.487 (+924) = 2.411 €
Master 1		1.984 (+873) = 2.857 €
Master 2		1.984 (+924) = 2.908 €

* Étudiants-es concernés-ées : cumulativement - non ressortissants-es des États membres de l'Union européenne, - dont les parents ou le tuteur légal ne sont pas belges, - les parents ou le tuteur légal ne résident pas en Belgique.

Inscription définitive

Pour qu'une inscription puisse être prise en considération, l'étudiant-e est tenu-e d'avoir fourni les documents justifiant son admissibilité conformément à la procédure et au calendrier d'admission, d'avoir réussi l'épreuve d'admission et d'avoir payé 10% du montant des droits d'inscription.

Coordonnées bancaires

IBAN BE37 3100 1908 3828 - BIC BBRU BEBB, au nom : Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, rue d'Irlande 57 - 1060 Bruxelles.

Règlement des études

Tout-e étudiant-e est tenu-e de respecter le règlement des études de l'erg. Chaque étudiant-e doit en avoir pris connaissance et marqué son accord à l'inscription. Ce règlement est disponible sur : www.erg.be

Service d'accueil et aide sociale

Un service d'aide sociale assiste l'étudiant-e dans ses démarches administratives, juridiques, pratiques (allocations familiales, bourses, travail étudiant, logement, etc.).

Une bibliothèque et une médiathèque, une procure et un restaurant sont accessibles aux étudiants-es. Le secrétariat est à la disposition des étudiants-es pour toute information complémentaire.

+++++

|

| + O R G A N E S É T U D I A N T S |

|

| BOITE À GANTS |

| + CONSEIL ÉTUDIANT |

| + ERGOTE RADIO |

| + FOND DE DOCUMENTATION ET DE LECTURE |

| + RIDEAU DE PERLE |

+++++

BOITE À GANTS (BAG)
RECYCLOTHÈQUE DE L'ERG
ERG.BE/BAG/

S
N E
O I
C L
É *
T T
U N
D A
I

CONSEIL ÉTUDIANT (CE)
CDE@ERG.BE

+
ORGANES ÉTUDIANTS

ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO
ERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIOERGOTERADIO

ERGOTE RADIO
RADIO ÉTUDIANTE DE L'ERG
[MIXCLOUD.COM/ERGOTE_RADIO](https://mixcloud.com/ergote_radio)

FOND DE DOCUMENTATION ET DE LECTURE (FDDDL)
ARCHIVE DE L'ERG
FDDDL.BE

+
ORGANES ÉTUDIANTS

RIDEAU DE PERLES
BIBLIOTHÈQUE PIRATE
RIDEAUDEPERLE@ERG.BE

C O N T A C T S

Accueil / Reception desk

Brigitte Hardy

brigitte.hardy@erg.be

Marcos Mateos

marcos.mateos@erg.be

rue du Page 87, 1050 Bruxelles

+32 (0)2 538 98 29

Secrétariat étudiants / Student desk

Patrizia Tripoli

patrizia.tripoli@erg.be

Catherine Sugg

catherine.sugg@erg.be

Relations internationales /

International relations

Sammy Del Gallo

sammy.del.gallo@erg.be

Secrétariat enseignants

& agrégation / Teachers' desk

& aggregation

Kelly Josse

kelly.josse@erg.be

Direction / Head of school

Laurence Rassel

direction@erg.be

Ateliers / Workspaces

rue du Page 87, 1050 Bruxelles

rue d'Irlande 57, 1060 Bruxelles

pl Morichar 30, 1060 Bruxelles

Galerie de l'erg / erg gallery

rue du Page 87, 1050 Bruxelles

galerie@erg.be

Bibliothèque / Library: UCL
- Bibliothèque d'architecture,
d'ingénierie architecturale,
d'urbanisme (BAIU), Architecture &
Art & Médiathèque Jean Guiraud /
Media library Jean Guiraud
rue Wafelaerts 47-51, 1060 Bruxelles
+32 (0)2 539 71 30

Procure / Procurement service
rue d'Irlande 57, 1060 Bruxelles
procure@stluc-bruxelles.be

WIFI
réseau: erg
mot de passe: ERG-page87

C O L O P H O N

Typographie / Typeface
Latin Modern Mono

Papier / Paper
Splendorgel EW 85g

Impression / Print
Gillis

Conception graphique /
Graphic Design
Louis Garrido
Laurie Giraud

Traduction / Translation
Jean-François Caro

Mars 2019

